



## Probleme de recuperation de mon vehicule

Par **audreymil**, le **09/07/2014** à **11:06**

Bonjour,

voila le probleme que j'ai et que je n'arrive pas a resoudre depuis des annees.

J'ai achete un vehicule en 2006 immatricule dans le val d'oise. La carte grise est a mon nom. Je me suis mariee en 2009 dans les Yvelines avant de partir vivre aux Etats-Unis avec mon mari. J'ai donc laisse mon vehicule avec les clefs, les papiers du vehicule chez les parents de mon mari afin qu'ils continuent a l'entretenir. Je pensais la recuperer a mon retour des USA. Nous sommes partis aux USA et mon mari a ete condamne a quitter le territoire americain pour violence aux Etats-Unis en 2012. Nous nous sommes separees. Il est rentre en France ou il a recupere mon vehicule mais sans modifier la carte grise. Le vehicule est toujours a mon nom et il ne veut pas me la restituer ni la reprendre. Depuis, j'ai obtenu le divorce aux Etats-Unis mais le reglement de cette voiture ne figure pas dans le jugement car celle-ci est sous juridiction francaise. Le dossier pour faire valoir le divorce en France est chez le procureur de la Republique de Versailles.

Ma question est quels sont les recours que j'ai pour recuperer mon vehicule puisqu'il ne veut pas regler ce probleme a l'amiable car moi, je desirais le lui ceder mais lui, veut s'en servir de monnaie d'echange pour obtenir de l'argent de ma part que, selon lui, je lui dois...

Je vous remercie de votre aide.